CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 29 janvier 1886.

Monsieur le directeur du
Journal de Roubaix,

Monsieur,

Je ferais humblement remarquer à la commission administrative de l'Ecole nationale de musique, qui, en réponse à ma lettre est venue invoquer l'article du règlement qui lui permet d'accorder l'emploi sans concours, que je connaissais parfaitement les termes de cet article, la preuve: c'est que craignant que le favoritisme ne fut la seule considération dans cette nomination, j'étais allé voir plusieurs membres de cette même commission pour leur demander s'il y aurait concours? et que ces Messieurs m'ont répondu qu'il en serait de même pour cette classe, que pour celles précédemment créées.

Je cite:

Première classe de piston; première classe de piano, femmes, classe de violoncelle et contre-basse; classe de chant, femmes; deux secondes classes de piano femmes (deux titulaires) seconde classe de solfège, femmes; premiere classe de piano, hommes, (concours annoncé comme les autres, un seul candidat nomination.)

Tous ces emplois nouveaux ont été l'objet d'un concours; j'ose croire pourtant que la commission était suffisamment éclairée sur la valeur de certains candidats à ces différents classes, plusieurs étaient premiers prix du conservatoire de Lille.

Ces précédents en disent plus que tous les commentaires dont pourrait vous opportuner le premier personnage d'une fable de Lafontaine intitulée je crois *Le Pot de terre et le Pot de fer*.

Avec tous mes remerciements pour la publicité que vous voudrez bien donner à ma lettre, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée. ALBERT DUJARDIN.

NORD

Cour d'Assises du Nord. — Voici la liste des nouvelles affaires qui ont été jusqu'à présent envoyées devant les assises du Nord, à la session prochaine, par la chambre des mises en accusation:

Noël Sénécaut et Emile Tilmont: tentative d'assassinat. — Henri Maxime Bodhuin: incendie volontaire et coups. — Théodore-Albéric Beaucier: tentative d'assassinat. — J.-B. Dussart: tentative de meurtre. — Jean-Guislain-Joseph Dupont: faux et banqueroute simple.

Lecelles. — Un accident de chemin de fer vient de se produire au passage à niveau n° 45, par suite de la négligence d'une femme chargée de l'emploi de garde-barrière. Le train allant de Tournai à Saint-Amand a tamponné et brisé un chariot chargé de pommes de terre qui, trouvant la barrière ouverte, s'était engagée sur la voie. Les dégats matériels s'élèvent à environ 1,200 fr.

Houplines. — Vendredi soir, vers trois heures, des vidangeurs étaient en train de vider la fosse d'aisances d'un estaminet situé rue d'Ypres, quand après quelques minutes de travail, ils amenèrent à la surface le corps d'un enfant nouveau-né, du sexe masculin, parfaitement conforme et paraissant n'avoir séjourné que deux ou trois jours au plus dans la fosse. Une enquête est ouverte; d'après les bruits qui circulent, il ne sera pas difficile de découvrir la coupable et ses complices.

PAS-DE-CALAIS

La situation à Calais. — Une dépêche de notre correspondant particulier nous informe que la banque en commandite Bellart et Cᵉ est remplacée par une succursale de la banque Adam et Cᵉ, de Boulogne, sous la direction de M. Eugène Bellart fils.

Cette banque commencera à fonctionner aujourd'hui même.

Grâce à cette combinaison, et avec l'aide des banques Dellour, Devilder, Verley-Decroix et du Crédit Lyonnais, on espère que l'échéance d'aujourd'hui se passera dans de bonnes conditions.

D'autre part, nous apprenons que la Banque de France a refusé à l'escompte tout le papier tiré par les différentes banques de Calais.

BELGIQUE

Tournai. — Voici les derniers renseignements que donne la *Vérité* de Tournai, sur la déplorable affaire Derasse:

Les vols découverts à ce jour s'élèvent, assure-t-on, à 50,000 fr.; mais quelque soit l'énormité de ce chiffre, il paraît que l'on est encore loin de compte. D'après les aveux mêmes du prévenu, on atteindra le chiffre fabuleux de cent mille francs.

Voici, paraît-il, comment Derasse opérait:

Une personne déposait chez lui la somme de cinq cents francs; il inscrivait sur le livret cinq francs en ayant soin de laisser un espace entre le mot cinq et le mot francs. Il faisait alors signer le trésorier et le contrôleur qui inscrivaient sur leurs registres cinq francs et il ajoutait ensuite le mot cents entre le « cinq » et le « francs » dans l'espace qu'il avait laissé en blanc.

Autre exemple: Pour une somme de 1,500 fr., il inscrivait cinq cents au registre et dès que les employés avaient apposé leur signature, il ajouta le chiffre mille.

Vol à la banque nationale à Anvers. — Hier, vers midi, un vol audacieux a été commis à la banque nationale d'Anvers. L'encaisseur de MM. Gils et Van Herck, raffineurs de sucre, s'était rendu à la Banque pour faire un versement. Pendant qu'il comptait les appoints, il avait mis un portefeuille contenant 4 à 5,000 fr. sur le pupitre devant lui; lorsque un moment après il voulut le reprendre il avait disparu. Un habile voleur avait volé le portefeuille en glissant la main sous le bras de l'encaisseur. Toutes les recherches faites pour découvrir le voleur, dit l'*Escaut*, sont restées sans résultat.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 février. — Emile Duchaussoir, rue de Mouveaux. — Marthe Mangin, rue Beaurewaert, 90. — Léonie Nevejans, rue du Fontenoy. — Jean Roan, rue de l'Alouette. — Jeanne Maes, rue du Fontenoy. — Charles Carrain, rue de Lille, ruelle du Créchet. — Guillaume Qeelman, sentier du Beau-Chêne. — Anatole Parmentier, rue de la Basse-Masure. — Zélie Maes, rue de la Paix, 85. — Edouard Dhondt, rue d'Alma, fort Frasez, 5. — Florimond Descamps, rue Watt, 25. — MARIAGES. — Louis Degreve, 25 ans, employé de commerce, et Marie Leplat, 24 ans, modiste. — Achille Tahon, 22 ans, apprêteur, et Catherine Dejaeger, 20 ans, dévideuse. — Louis Santré, 25 ans, ourdisseur, et Octavie Craye, 24 ans, tailleuse. — Jean Louvion, 21 ans, garçon de café, et Hélène Leclercq, 24 ans, cuisinière. — Pierre Cocheteux, 21 ans, tisserand, et Léonie Petit, 22 ans, soigneuse. — Edourd Meurisse, 28 ans, tisserand, et Eugénie Lefebvre, 20 ans, canetière. — DÉCÈS du 6 février. — Hélène Nef, 4 jours, rue Fourcroy, 38. — Léopold Brismée, 83 ans, jardinier, rue de Lille, 120. — Célina Soens, 1 an, rue d'Arcole. — Louisa Debroux, 21 ans, soigneuse, Hôtel-Dieu. — Henri Scalbert, 7 mois 21 jours, rue Darbo. — Jules Deconinck, 2 ans 6 mois, rue de l'Hommelet. — Thérèse Leblanc, 80 ans, Hôtel-Dieu. — Léon Hus, 1 mois 9 jours, Hôtel-Dieu.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES de 6 février. — Fernand Depelchin, rue de Menin. — Emile Lecompte, rue de la Latte. — Julienne Delannoy, rue du Prince. — Germaine Samain, rue de la Croix. — Albert Cambretin, rue de Menin. — MARIAGES. — Fidèle Vanoverscheld, 25 ans, tisserand, et Marie Cattoire, 25 ans, soigneuse. — Anatole Haquette, 24 ans, rattacheur, et Sophie Baisez, 25 ans, dévideuse. — Fortuné Pieguet, 27 ans, menuisier, et Héléna Thieffri, 29 ans, rattacheuse. — Louis Lestivetz, 37 ans, ourdisseur, et Adèle Delourme, 25 ans, bobineuse. — DÉCÈS du 6 février. — Georges Lefebvre, 8 mois 10 jours, rue du Tilleul. — Louis Carlier, 77 ans 8 mois, sans profession, rue Nationale. — Céline Baest, 4 mois 20 jours, chemin du Hallot. — Jean Duquesne, 68 ans, sans profession, rue de Lille. — Marie Delhaye, 7 mois 10 jours, au Blanc-Seau.

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 février 1886, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Joseph LIBERT, époux de Dame Florence BROCQUET, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1885, dans sa 66ᵉ année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 février 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie-Nathalie-Joseph FLORIN, épouse de M. Richard CLIQUET, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1886, dans sa 60ᵉ année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Des Obits seront célébrés en l'église Notre-Dame: mercredi 10 février, à 7 heures, obit de la Confrérie Notre-Dame des Sept-Douleurs; vendredi 19, à 7 heures, obit de la Confrérie des Trépassés; mercredi 24, à 7 heures, obit de la Confrérie du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 8 février 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Chrétien LEBRUN, veuf de Dame Marie SELOSSE, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1885, à l'âge de 76 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 9 février 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Florimond CLARISSE, époux de Dame Victoire PAUWELS, décédé à Roubaix, le 30 janvier 1885, dans sa 80ᵉ année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Un facteur de poste assassiné. — Le facteur Roland, célibataire, âgé de 23 à 24 ans, faisant le service postal entre Jambe et Dave, a été frappé mercredi pendant sa tournée par des inconnus, au moment où il traversait un bois s'étendant entre Dave et Naninnes. Roland a été trouvé gisant sur le chemin, vers neuf heures du matin; il avait reçu vers la nuque un coup de pistolet au front et à la face de fortes blessures faites au moyen d'un casse-tête. Il n'a pu donner aucun renseignement.

Son portefeuille, qui lui a été enlevé, a été retrouvé à 50 mètres du lieu du crime.

Les soins qui ont été donnés à la victime ont été vains. Roland est mort la nuit suivante des suites de ses blessures sans avoir pu donner le moindre renseignement sur ce drame mystérieux. Roland était un brave garçon estimé de tout le monde.

De l'enquête faite résulterait que si la sacoche a été trouvée fermée, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait pas été ouverte. Les lettres y restant étaient intactes, il est vrai, mais on aurait constaté la disparition de deux effets à acceptation et d'une quittance de 27 francs d'un import global de 727 fr. que Roland devait porter.

La montre et le porte-monnaie de la victime ont été respectés, ce qui tendrait à faire croire que les assassins savaient de manière certaine qu'à ce moment le facteur devait porter des valeurs bien désignées, puisqu'on a respecté les autres lettres.

Deux individus suspects ont été arrêtés à Mozet, dans la soirée.

Les prêtres français dispersés par la grande révolution allèrent en Angleterre et en Allemagne dissiper les préjugés des protestants contre le catholicisme et préparer le retour de ces deux pays à l'unité de la foi. Ils allèrent en Amérique fonder la grande Eglise du Nouveau-Monde. De nos jours, nous avons vu l'expulsion des religieux enrichir les missions; et voici que les folies des républicains, substituant des infirmières aux religieuses dans les hôpitaux, produisent des résultats de même ordre. Les journaux annoncent que l'Association française de bienfaisance de New-York vient d'engager les sœurs de Sainte-Croix, du Mans, pour remplacer les infirmières laïques de l'hôpital de cette ville.

Le rapport du président qui porte cette mesure à la connaissance du public est la condamnation de la laïcisation inaugurée par les républicains français:

« Le service de notre hôpital, dit-il, n'a pas été jusqu'à présent ce qu'il devrait et ce qu'il pourrait être. La cause de l'infériorité des employés laïques des deux sexes est leur manque d'abnégation, les mobiles de pur intérêt qui les font entrer au service, leur manque de connaissances spéciales, leur irrégularité, leur indiscipline, et pis que cela parfois. »

Ceux qui veulent faire le mal, ne cessent de prêter leur concours à l'accomplissement des desseins de Dieu. Les prêtres français, victimes des révolutions, ont ranimé la foi dans les pays hérétiques ou l'ont fait luire dans les pays infidèles. Les religieuses françaises vont maintenant porter dans ces pays l'exemple du dévouement, la flamme de la divine charité.

VARIÉTÉS

LA COUSINE DU ROI MOSSUR

Jadis, dans les temps fabuleux, quand les *animaux ne s'étaient pas encore renfermés* dans leur mutisme défiant et obstiné, il y avait entre eux et les hommes des entretiens prolongés, et l'on se rendait de part et d'autre, des services amicaux. L'ânesse de Balaam, en trottinant dans la poussière de Judée, donnait des conseils à son prophète et le cheval venait demander à l'homme de l'aider à se venger du cerf. Les rois, ménagers du sang de leurs sujets, se faisaient la guerre en lançant sur l'ennemi des alliés recrutés parmi les *animaux*. Tel suscitait une armée de sauterelles qui dévastait la moisson de ses adversaires. Tel autre faisait fondre une nuée d'aigles sur les troupeaux de son rival. En se prêtant à ces combinaisons, les animaux prouvaient qu'ils étaient déjà un peu bêtes.

Tel était l'état des choses lorsqu'éclata la grande querelle entre le prince Ophir et le roi Mossur. Ces deux souverains avaient pour se détester la meilleure raison du monde: ils étaient voisins. Leurs royaumes occupaient, par parties égales, l'Arabie, qui est devenue Pétrée, mais qui était alors grasse et fertile. La terre, jeune, y donnait deux belles récoltes par an, sans qu'on eût d'autre peine que de moissonner les épis dorés et de vendanger les grappes mûres. Dans ces conditions, il semble qu'on aurait pu vivre heureux côte à côte; mais la vanité se chargea de diviser les deux rois, les deux capitales et les deux peuples. Chacun des princes voulut qu'on le saluât exclusivement du titre de maître de la terre. Chacune des villes eut la prétention d'être la première merveille du monde. Chacun des peuples eut la folie de se croire le peuple le plus admirable de l'univers.

Et la guerre fut déclarée.

⁂

A partir de ce jour-là, les deux peuples n'eurent plus une minute de tranquillité.

Montés sur les remparts de leur capitale, les sujets du roi Mossur interrogeaient sans cesse l'horizon. Un corbeau noir traversait-il l'espace, il voyaient en lui l'avant-coureur d'une armée d'oiseaux de proie. Un lézard s'effarouchait-il sur la pierre grise, aussitôt on se demandait avec effroi si une légion de serpents et de scorpions n'allait pas envahir la ville.

Un jour enfin, une nouvelle arriva, foudroyante.

Les lions étaient aux portes de la ville! Tous les lions de Numidie. Dix mille fauves efflanqués et faméliques à qui le prince Ophir avait offert, comme un prodigieux festin, la *capitale de son ennemi*, qui regorgeait de provisions, sans compter cent mille habitants, gras à lard.

Alors il y eu un moment de tumulte et de confusion.

— Fermons les portes.

— Levons les ponts-levis.

— Faisons rougir des fers et bouillir de l'huile.

Seul, le roi Mossur ne s'émut pas.

— Ce n'est que des lions! fit-il dédaigneusement. Ouvrez toutes grandes les portes et les avenues de ma ville.

Et, pour toute défense, il enjoignit aux habitants de jeter sans retards leurs provisions de viande dans la grande piscine qui était à sec et de s'enfermer ensuite dans leurs maisons sous peine de mort.

Cela dit, il demanda qu'on lui amenât un peintre d'enseignes.

On obéit sans comprendre. Bientôt, l'immense piscine, qui mesurait sept cent coudées de long sur deux cent quarante de large, avec une profondeur de cinquante coudées, se trouva pleine, à ras des bords. Et le silence se fit dans les rues désertes.

C'est alors que les premiers bataillons des fauves firent irruption dans la ville. Par les avenues et par les ruelles, ils s'élançaient avec l'impétuosité d'un torrent, si nombreux, si drus, si pressés que ceux qui se trouvaient sur les côtés de la colonne se déchiraient les flancs aux aspérités des murs. Cachés dans leurs maisons, portes et fenêtres closes, les citadins mouraient de peur, rien qu'à entendre la tempête des rugissements et le craquement des mâchoires affamées.

Cependant l'armée des fauves passait sans causer grand dommage. Tout au plus, les lions trouvèrent-ils une demi-douzaine de badauds attardés qui payèrent de leur vie leur sotte curiosité. Il n'y avait pas, dans ce hors-d'œuvre, de quoi rassasier dix mille faims aiguisées par un long voyage. Aussi les lions couraient-ils toujours, guidés par leur flair, dans la direction de la grande piscine, transformée en un gigantesque garde-manger.

Tous les dix mille se ruèrent sur cette curée. Ce fut; pendant quelques heures, un grouillement étrange de croupes blondes, noires et rousses luisant au soleil, de queues empanachées fouettant joyeusement l'air, pendant que les crinières se maculaient de sang et que les mâchoires craquaient dans un océan de viandes rouges.

Peu à peu, les provisions accumulées s'engloutissent dans ces estomacs capables. Au début, elles s'élevaient jusqu'aux bords supérieurs de la piscine. Bientôt leur niveau descendit à moitié de la profondeur, puis aux deux tiers. *Fouillant toujours, et toujours dévorant* les lions en arrivèrent à lécher le dallage du fond.

Plus rien!

Alors ils relevèrent leurs crinières et montrèrent leurs yeux ronds.

Devant eux, autour d'eux, de tous côtés se dressait un mur lisse, haut de cinquante coudées. Les lions s'étaient laissés prendre au piège. Ils étaient prisonniers maintenant dans une fosse sans issue. O rage!

Et le roi Mossur, souriant, fit planter sur la margelle de la grande piscine un écriteau portant cette inscription fraîchement peinte:

JARDIN ZOOLOGIQUE

LIONS DE NUMIDIE, OFFERT PAR LE PRINCE OPHIR

⁂

Pendant que le prince Ophir se demandait de quelle espèce carnassière il implorerait le secours pour se venger de la défaite de ses lions et pour perdre son ironique ennemi, le roi Mossur ne semblait nullement préoccupé par la guerre à mort que son voisin lui avait déclarée. Il n'avait rien changé à ses habitudes, se levait aux mêmes heures, avait le même appétit, et gagnait avec la même facilité toutes les parties d'échecs qu'il proposait à ses courtisans.

Cependant, — mais c'était un fait de si peu d'*importance*, qu'on l'avait *à peine remarqué*, — au lieu de faire sa sieste pendant le conseil des *ministres*, il la faisait maintenant une heure plus tard, étendu sur l'herbe, dans son parc. Il va sans dire qu'il était défendu, sous peine de mort, à qui que ce fut, de troubler le sommeil de Sa Majesté.

Si l'on avait osé enfreidre cette défense, on aurait été bien surpris en constatant: premièrement, que le roi ne dormait jamais pendant sa sieste; secondement, qu'il s'étendait toujours près d'une fourmilière; troisièmement, qu'il passait son temps à converser avec un infime petit insecte femelle; et quatrièmement que, suivant l'usage admis entre souverains, il appelait son interlocutrice: ma cousine.

Le roi Mossur conférait avec son alliée, la reine des fourmis.

De ces conférences devait sortir un résultat bien inattendu pour le prince Ophir.

Ce dernier préparait toujours sa revanche. Après avoir pensé d'abord aux éléphants, puis aux rhinocéros, puis aux gigantesques sauriens, aux crocodiles dont la gueule s'ouvre jusqu'au milieu du ventre, il s'arrêta enfin à l'idée d'appeler à son aide la troupe rampante et répugnante des boas constricteurs.

Cette combinaison lui parut si heureuse qu'avant même d'avoir expédié un ambassadeur aux serpents dont Il voulait faire ses alliés, il résolut de la célébrer par de grandes fêtes.

Sur son ordre, des tentes brillamment décorées s'élevèrent dans la plaine que dominait sa capitale. Vingt mille tonneaux de vin y furent portés et gratuitement distribués aux amateurs. Des jeux, des troupes de musiciens, des équilibristes, des pâtisseries et des cuisines à mettre au pillage, tout fut prodigué de ce qui peut amuser le monde. Aussi ne resta-t-il personne dans la cité ce jour-là. Pour aller à la fête, les paralytiques enfourchaient les aveugles.

Vers le milieu de la journée, comme la fête battait son plein, un petit vent frais s'éleva, qui fit flotter plus joyeusement les banderolles et les drapeaux. Personne n'y prenait garde, quand tout à coup un fracas épouvantable se fit entendre du côté de la ville.

Et alors, à la consternation générale, au désespoir de tous, on vit ce spectacle unique: une capitale qui tombait sur le côté comme un château de cartes sous le souffle d'un enfant. Et rien ne restait debout des hauts remparts, des bastions, des dômes, des minarets, des maisons. Tour à tour, ces masses de pierres, élevées avec tant de peine, s'abattaient fauchées par la brise, et leur chute lourde faisait au loin bruire et palpiter la terre.

C'est alors qu'il y eut des larmes et des grincements de dents parmi la foule surprise en pleine fête par la ruine irrémédiable. Sans deviner encore par quel moyen leur ville avait été détruite, tous les hommes *comprirent* que cette destruction était l'œuvre du roi Mossur. *Un terrible ennemi mais un grand roi!* Tandis que le leur, le prince Ophir, loin de vaincre, n'avait même pas su protéger ses sujets! La colère des masses est prompte et veut une immédiate vengeance. Quelques instants après, le prince Ophir, jugé indigne, était mis en lambeaux par son peuple.

C'était Mossur, en effet, ou plutôt son alliée, sa royale petite cousine, la fourmi, qui avait anéanti de fond en comble la cité ennemie. L'œuvre avait été longue. Sur l'ordre de la minuscule petite reine, d'innombrables légions de fourmis thermites avaient creusé des galeries dans les assises de la ville condamnée. Sous le travail persévérant de ces invisibles mineuses, le réseau des galeries se croisant et se coupant sans cesse, suivant une ligne en biseau, avait détaché de la base la partie supérieure des édifices. Si bien qu'à la dernière minute, le moindre souffle de vent, la chute fortuite d'une tuile ou la vibration sonore d'un gong, devait amener la catastrophe finale.

Comme on félicitait le roi Mossur d'un triomphe qui lui assurait la possession de toute l'Arabie, il répondit:

— Ce n'est pas à moi qu'en revient le mérite mais au sage qui a dit: « Les grands ne sont pas si redoutables qu'ils paraissent; mais il faut toujours craindre d'avoir les petits contre soi. » — SAINT-JUIRS.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Maladie de M. le sénateur de Lorgeril

Paris, 7 février. — M. le général de Lorgeril est très malade par suite d'une fluxion de poitrine.

Appel comme d'abus

Paris, 7 Février. — Le *Voltaire* dit que le conseil d'Etat, statuant sur l'appal pour abus formé par le ministre de l'intérieur contre l'évêque de Pamiers, a déclaré dans une seconde séance l'évêque comme d'abus.

Concours colombophiles. — L'assemblée de la société le *Pigeon Noir*, établie chez M. Desrousseaux, rue Pellart, a décidé de donner les concours suivants: Albert, 25 avril; Clermont, 23 mai en 5 zones; Orléans 4 juillet. *(Pour conditions voir affiches).*

Un grand concours général donné par la société des Amis-Réunis établie chez Jean Demaeker, rue du Parc, 10, aura lieu le dimanche 25 avril 1886, sur Albert. Prix d'honneur, 6 cartels. — 1. Un magnifique cartel au premier pigeon vainqueur. 2. Un magnifique cartel au deuxième pigeon vainqueur. 3. Un cartel à la première série de deux pigeons non désignés. 4. Un cartel à la première série de trois pigeons non désignés. 5. Un cartel à la première série de quatre pigeons non désignés: 6. Un cartel pour la poule à 25 centimes. Le même pigeon ne peut pas obtenir plusieurs prix d'honneur.

— La société des Amis-Réunis, établie chez M. Alexandre Rimmericq, estaminet de l'*Avenue des Arts*, rue des Arts prolongée, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un grand concours de pigeons voyageurs sur Vitry, le dimanche 18 avril 1886. Deux beaux jambons pour le montant des mises. Avec le surplus de l'argent, il sera fait des prix supplémentaires.

Grand jeu de Boule à la Platine. — La Société établie à l'estaminet de la *Cloche d'Or*, rue Neuve, 6, a l'honneur d'informer les amateurs que les Dimanches 18 et 25 Avril 1886, elle donnera un Jeu de Boule à la plat ine conformément aux dispositions ci-dessous 1000 francs de prix en espèces: 1er prix 200 fr. 2e 160 fr. 3e 140 fr. 4e 120 fr. 5e 100 fr. 6e 75 fr. 7e 60 fr. 8e 50 fr. 9e 40 fr. 10 25 fr. Une prime de 15 francs, une de 10 et une de 5 seront décernées aux trois bouleurs qui auront fait le plus haut point dans la journée du dimanche 18 avril. Le rebattage pour ces primes se fera le dit dimanche et le résultat ne servira *que pour ces trois primes.*

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 heures 1/2; Rideau à 7 heures 1/2. — Dimanche 7 février: Les MARTYRS de STRASBOURG ou L'ALSACE EN 1870, pièce historique en 5 actes et 10 tableaux, de M. Champagne, donnée par la troupe Pascal Delagrade, avec le concours de plusieurs artistes des théâtres de Paris.

Prix des places: Loges et fauteuils, 3 fr.; pourtour, 2 fr.; premières galeries de face, 1 fr. 50; premières galeries de côté, 1 fr.; deuxièmes galeries, 50 c.

Théâtre des Boulevards (direc. de M. Deschamps) Dimanche 7 fév., à 7 h. — Spectacle offert aux dames. — LE FILS DU FORÇAT, drame. — MAM'ZELLE NITOUCHE, opérette.

Théâtre de Tourcoing (direction de M. Deschamps) Dimanche 7 fév. à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MEDUSE, drame. CHEZ UN GARÇON, opérette.

QUESTION DE BEURRES

La quantité de beurres falsifiés, qui se consomme à Roubaix est vraiment effrayante! On importe *hebdomadairement dans notre ville cinq à six* mille kilogs de margarine que l'on mélange au beurre naturel, et qui provient, en grande partie, de mauvais suifs étrangers. Les Roubaisiens, on le voit, ne se doutent pas toujours de ce qu'ils mangent. Il est vrai que ces sortes de beurres leur sont vendus à des prix plus doux. Mais combien de ménagères préfèreraient payer un peu plus cher, pour avoir du vrai **beurre naturel**, aliment qui devient de plus en plus rare. On le trouve cependant encore chez M. **SMEETS-VERCHINGEL**, dont la maison est située, 101, rue Sébastopol, et dont la clientèle choisie, et datant de plus de vingt ans, est un sûr garant de l'excellence de sa marchandise. 23274—12208

Découvertes scientifiques

— Tiens! Tu sors maintenant sans gants ni mitaines? Et ces terribles crevasses qui te faisaient tant souffrir?

— Disparues, mon cher; vois ces mains.

— *Cristi! les belles mains blanches*, comme dit le journal.

— Le journal?... C'est grâce à lui que je suis débarrassé de mes crevasses. Je me suis payé, sur sa recommandation, **un Savon des Princes du Congo**, et, depuis que je m'en sers, plus de douleurs, plus rien! Je dois une fière chandelle à ces Messieurs **VAISSIER Frères**.

— Vrai! Et je vais faire profiter ma femme de la découverte.

— Elle t'en sera reconnaissante, sois en sûr.... 12029

COMMERCE

ENCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante:

Londres, 6 février 1886, 6 h. 54 soir.
9,600 balles d'Australie ont été offertes.
1,200 balles ont été retirées.

Roubaix, Tourcoing, Fourmies en ont acheté 3,000 b., Reims 1,000 b., l'Allemagne 1,200 b.

Les prix se maintiennent.

Nos correspondants particuliers nous transmettent ces avis complémentaires:

Londres, 6 février.

Comme les catalogues d'hier, ceux d'aujourd'hui étaient surtout composés de petites laines défectueuses de toutes provenances convenant essentiellement au négoce. Aux petites marques de Queensland comme les Wellshot, Malvern-hills, Verna etc, qui ont déjà été vendues aux enchères actuelles, s'ajouteraient des Sydney qui, l'an dernier encore, pouvaient par leur nature et leur finesse être considérées comme laines de fabrique, telles les Dite, Eton-Vale, A R B etc. qui, cette année, sont sans nature, sans hauteur et surtout criblées de pailles.

C'est le négoce français qui a acheté la plus grande partie de ces laines à des prix qui paraissent nominalement très raisonnables.

La fabrique a été vivement déçue avec des marques jusqu'ici considérées extra comme les J. G. W. L.-Mundara, Benyes, Bumnin, etc.; elle était habituée à acheter ces marques pour ses chaînes fines extra. Cette année elles sont toutes en laines maigres encore finottes, mais sans nature; c'est de la laine purement à cannettes. La fabrique du rayon de Fourmies a pris les lots de tête des marques ci-dessus.

Si, par une des fantaisies de la mode auxquelles on est aujourd'hui habitué, il venait à se produire une certaine demande en chaîne fine il est impossible de prévoir par suite de sa rareté, jusqu'à quels prix, on serait capable d'aller; rien néanmoins, ne fait actuellement prévoir ce retour de la mode aux tissus de grande finesse.

ANVERS, 6 février.

On a vendu aujourd'hui 46 balles La Plata suint.

Malgré l'approche de nos enchères, fixées au 10 courant, les affaires ont été très actives pendant la huitaine en revue. L'emploi du peigne allemand est venu faire des achats importants en laine-mère, tandis que l'emploi de la carde a traité des morceaux et ventres et agneaux de Montevideo.

En somme on a vendu, à des prix sans changements 1,651 balles La Plata, 77 b. Australie et 67 b. Cap de Bonne-Espérance snow white.

PARIS, 5 février.

A Londres, aux enchères, l'ensemble des cours des laines à peigne est très ferme et relativement très élevé, si on le compare aux prix où se traitent le peigné et la blousse, ainsi que les fils et les tissus. On se maintient aux pleins cours de novembre dernier, tandis que les produits manufacturés ont sensiblement baissé depuis cette époque. C'est dire que la situation est devenue difficile et serait intenable si elle devait se prolonger longtemps.

Seules, les Queensland continuent à se vendre à de bas prix, mais avec de mauvais rendements.

L'Amérique achète largement les bons genres moyens, les traitant souvent à 10 0/0 de plus que la France ou l'Angleterre ne peuvent le payer.

Si le prix *nominal* des mauvaises Queensland est descendu très bas, par contre, jamais à aucune époque on n'a poussé à de plus hauts prix des laines *extra* de P. Philippe. *à dos*, qui atteignent 4 s. et 5 la livre anglaise, soit 0 k. 4535. Elles sont achetées par deux ou trois maisons anglaises et une filature d'Alsace. La France n'en prend qu'une très faible part.

Le négoce français est fort réservé; la fabrique est également peu active. L'Alsace et l'Allemagne montrent quelque animation, mais c'est l'Angleterre qui fait les plus gros achats et, relativement ensuite, l'Amérique.

Les derniers avis de Buenos-Ayres sont du 3 janvier.

La position du marché était toujours très faible pour les genres supérieures. — Les moyens et inférieurs sont, au contraire, plus fermes, les acheteurs du nord de la France en ayant traité de fortes quantités.

On côtait:

La laine extra, de 3 65 à 3.70 en laine.

La bonne marque, 3.55 à 3.60 en laine.

Le 31 décembre, il était entré sur place 2,790.000 arrobes contre 3,050,000, en 1884. — Le stock s'élevait à 950.000 arrobes contre 250,000, en 1884, à pareille époque.

BUENOS-AYRES, 31 janvier.

Les droits d'exportation à partir du 1er janvier 1886 sont établis comme suit:

4 0/0 + 1 0/00 sur les laines et peaux de moutons le tout avec 15 0/0 d'augmentation. Les droits actuels sont donc fixés comme suit:

Laines m. n. 0,240 liv. st. pour kil. contre 0,280 liv. st. en 1885. — Peaux de moutons m. n. 0,180 liv. st. pour kil. contre 0,200 liv. st. en 1885.

BERLIN, 16 janvier.

La première vente publique des laines du Cap, de cette année, a eu lieu hier. Les acheteurs étaient moins nombreux que d'habitude et la demande pas assez active pour permettre, même avec une baisse de pleinement 1 sgr sur les prix des enchères précédentes, l'écoulement des quantités snow white, dont le choix était très bon. Les laines du Cap lavées en fabriques étaient également délaissées et en laines en suint seules, les qualités supérieures étaient quelque peu recherchées. On avait, en somme offert 3.199 b. dont 2.071 b. Cap extra sup. et sup. snow white; 303 b. Cap snow white et scoured; 249 b. Western en suint et fleece; 227 b. Eastern en suint; 175 b. Matal en suint; 174 b. Cap lavées en fabrique, sur lesquelles on a vendu 1.437 b.

NOUVELLES MARITIMES

Le steamer anglais *Annandale* a quitté Buenos-Ayres le 31 janvier, à destination de Dunkerque.

MELBOURNE, 23 décembre. — On a affrété le steamer *Port-Darwin* avec laines pour Anvers, il a été engagé avec 2,825 balles d'ici et 6,000 b. de Sydney.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 6 février.

Ventes: 600 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 6 février.

Ventes: 7,000 balles. Marché inchangé.

NEW-YORK, 5 février.

Middling Upland, 9 3/16. Ventes 21,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

	5 févr 11 h.	5 févr. 4 h.	6 févr. 11 h.		5 févr. 11 h.	5 févr. 4 h.	6 fév. 11 h.
Fév..	57 .l.	56 7/8	56 3/4	Août.	59 3/4	59 3/4	59 1/8
Mars.	57 1/4	57 1/4	57 .l.	Sept.	60 1/4	60 .l.	59 7/8
Avril.	57 3/4	57 3/4	57 1/2	Octob	60 1/2	60 1/4	60 :/8
Mai..	58 1/4	58 1/4	58 .l.	Nov..	60 1/4	60 .l.	59 .l.
Juin.	58 3/4	58 3/4	58 1/2	Déc..	.. .l.	.. .l.	.. .l
Juill.	59 1/4	59 1/4	59 .l.	Janv.	.. .l.	.. .l.	. .l.

ANVERS, 6 février.

Marché calme depuis huit jours et affaires limitées aux besoins courants de la consommation.

Nous avons reçu 2,745 balles de Bom[illegible] de New-Orléans; 2,110 b. de N[illegible]ay; 4,341 b. Havre et 1,349 b. de l'A[illegible]w-York; 885 b. du Partie de [illegible]ngleterre.

[illegible] ces renforts passe directement soit à la consommation du pays, soit à l'exportation.

TISSUS ET FILÉS

Marché calme. Les tissus se traitent par petits lots, en majeure partie pour la consommation locale et les marchés du Continent; les affaires avec l'Orient sont entravées par la faiblesse ultérieure des cours du change; les cotations de mardi restent maintenues. Les filés sont généralement inactifs et obtenables à prix en légère baisse.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	5 févr.	6 févr.		5 févr.	6 févr.
Disponible...	48 40	48 40	4 de mars..	49 40	49 50
Mars...	48 50	48 60	4 de mai...	49 40	49 50

Marque Corbeil.......... 50 ..

Circulation: .....

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 90	21 80	4 de mars..	22 80	22 30
Mars..........	22 30	21 90	4 de mai...	22 80	22 80

SEIGLES. — Tendance lourde.

Disponible...	13 75	13 75	4 de mars.	14 50	14 40
Mars..........	14 ..	14 90	4 de mai ..	14 60	14 60

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, vendredi 5 février (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Fév...	51 .l.	Août..	.. .l.	Fév...	36 1/4	Août..	.. .l.
Mars..	49 3/4	Sept...	.. .l.	Mars..	36 1/2	Sept...	.. .l.
Avril..	49 1/2	Octob..	.. .l.	Avril..	36 3/4	Octob..	.. .l.
Mai...	48 1/2	Nov...	.. .l.	Mai...	40 1/4	Nov...	.. .l.
Juin..	.. .l.	Déc...	.. .l	Juin..	.. .l.	Déc...	. .l.
Juill..	.. .l.	Jan...	.. .l.	Juil...	.. .l.	Janv..	.. .l.

Froment

Févr..	90 3/4	Août.	95 1/2	Fév..	.. .l.	Août.	.. .l.
Mars.	91 1/2	Sept..	96 1/2	Mars.	80 .l	Sept...	.. .l.
Avril.	92 1/2	Octo...	.. .l.	Avril.	80 3/4	Octo.	.. .l.
Mai...	93 3/4	Nov...	. .l.	Mai...	85 1/4	Nov..	.. .l.
Juin.	94 3/4	Déc...	.. .l.	Juin..	86 3/4	Déc..	.. .l.
Juil..	95 .l.	Janv..	.. .l	Juil..	.. .l.	Janv	.. .l.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

PARIS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Ferme.	5 février	6 février	HUILE DE LIN. Ferme.	5 févr.	6 févr
Courant....	55 50	55 75	Courant....	52 25	52 50
Mars.......	56 .	56 50	Mars.......	52 ..	52 25
4 de mars..	57 ..	57 25	4 de mars..	52 ..	51 75
4 de mai....	57 75	58 ..	4 de mai....	52 ..	52 ..

SUCRES

PARIS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance ferme.

	5 février	6 février	C. de clôture
88ᵉ disponible...	35 25	35 50 35 75	35 50 35 75

SUCRES BLANCS. — Tendance ferme.

Courant.........	41 80	42 25	42 10
Mars...	42 30	42 60	42 50
4 de mars.......	42 80	43 10	43 ..
4 de mai.........	43 25	43 75	43 50
Raffinés.........	100 .. 101 ..	100 .. 101 ..	100 .. 101 ..

ANVERS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

(En entrepôt). — Ferme.

	5 février	6 février
88 degrés n° 12/20 disp.	33 .. 1/8	33 .. 1/2 .. ..
— — Février.	33 .. 5/8	33 .. 3/4 .. ..
— —	.. .. .l.	.. .. ./. .. ..

ALCOOLS

PARIS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

SPIRITUEUX. — Tendance calme.

	5 février	6 février	C. de clôture
Courant ...	46 25	48 25	48 25
Mars......	46 50	48 75	48 75
Mars-Avril.	46 75	49 ..	49 ..
4 de mai....	47 20	49 50	49 50

CAFÉS

LE HAVRE, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

	5 fév. 11 h.	5 fév. 4 h.	6 fév. 11 h.		5 fév. 11 h.	5 fév. 4 h.	6 fév. 11 h.
Févr...	45 3/4	46 .l.	46 .l.	Août...	47 .l.	46 3/4	46 3/4
Mars...	45 3/4	46 .l.	46 .l.	Sept....	47 1/4	47 .l.	47 .l.
Avril...	46 .l	46 1/4	46 1/4	Octobre	47 1/2	47 1/4	47 1/4
Mai.....	46 1/4	46 1/2	46 1/2	Novem.	47 3/4	47 1/2	47 1/2
Juin....	46 1/2	46 3/4	46 3/4	Décem.	.. .l.	.. .l.	.. .l.
Juillet..	46 3/4	47 .l.	47 .l.	Janvier	.. .l.	.. .l.	.. .l.

ANVERS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

Ferme. — 1,200 Santos good average 22 3/4 à 23 cts. — 1,500 Santos ordinary 17 1/2 cts.

PÉTROLES

ANVERS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale).

Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos. (Cote officielle). — Calme.

	5 février	6 févr.		5 février	6 févr.
Dispon..	18 1/2	18 1/2	Avril....	17 3/8	17 3/8
Février..	18 1/4	18 1/4	4 dern...	18 5/8	18 5/8
Mars...	17 3/8	17 3/8		.. ...	.. ...

SAINDOUX

ANVERS, samedi 6 février.

(Dépêche spéciale)

Marque Wilcox. — Soutenue.

	5 février	6 février
Disponible...	81 .. ./.	81 .. ./. .. ..
Février...	81 .. ./.	81 .. ./. .. ..
Mars.	81 .. 3/4	81 .. 3/4 .. ..

SUIFS

PARIS, 6 février.

Même tendance soutenue; affaires assez bien suivies; prix sans variation.

Cote commerciale: 59 fr.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 4 Février

ACTIF

Encaisse de la Banque	2.241.511.793 85
Effets échus hier à recevoir	157.116 77
Portefeuille de Paris: Commerce	259.172.051 26
Portefeuille des succursales: Effets sur place	440.809.687 ..
Avances sur lingots et monnaies	15.024.200 ..
— — succursales	455.500 ..
Avances sur titres	145.072.074 51
— — succursales	143.709.334 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rentes de la réserve:	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements (b)	12.980.750 14
Rentes disponibles	99.863.555 78
Rentes immobilisées (c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales	8.943.262 ..
Dépenses d'administration	510.908 75
Emploi de la réserve spéciale (e)	11.517.444 16
Monnaies italiennes en dépôt	....
Divers	78.877.683 31
	3.710.605.311 53

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital	8.002.313 54
Réserves immobilières:	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales (b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières (d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale (e)	11.517.444 16
Billets au porteur en circulation	2.809.809.195 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées	12.422.806 08
Billets à ordre et récépissés	30.624.381 98
Comptes-courants du Trésor	178.840.131 40
Comptes-courants de Paris	273.539.218 34
— — des succursales	55.765.499 ..
Dividendes à payer	4.577.615 50
Effets non disponibles	....
Escomptes et intérêts divers	3.515.881 60
Réescompte du dernier semestre	1.551.840 03
Divers	21.833.251 71
	3.710.605.311 53

Décomposition de l'encaisse au 4 Février

Or	1.155.218.048 76
Argent	1.086.293.745 09
	2.241.511.793 85

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres:

AUGMENTATION

Encaisse métallique	5.916.000
Avances sur titres	2.410.000
Comptes courants du Trésor	19.193.000

DIMINUTION

Argent	....
Or	....
Portefeuille	57.416.000
Circulation des billets	1.454.000
Comptes-courants particuliers	54.191.000
Bénéfices de la semaine	643.000

Le Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17